Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	34-5401-4	**Numéro de version:**	7.04
Date de révision:	29/09/2025	**Annule et remplace la version du :**	14/05/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Perfect-It™ Gelcoat Medium Cutting Compound + Wax, 36105, 36105E, 36106, 36106E, 36107

Numéros d'identification de produit
UU-0063-2318-0 UU-0063-2353-7

7100094552 7100094557

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Produit pour la Marine.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

La classification du risque d'aspiration ne s'applique pas en raison de la viscosité cinématique du produit.

CLASSIFICATION:
Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one. | Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :
Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

2.3 .Autres dangers

Contient une substance qui répond aux critères PBT conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII Contient une substance qui remplit les critères vPvB selon le Règlement (EC) N°1907/2006, Annexe XIII.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	30 - 60	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6 (N° REACH) 01-2119529248-35	10 - 30	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 926-141-6	10 - 20	Tox.aspiration 1, H304 EUH066
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	(N° CAS) 9005-65-6	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Amino alkyl polysiloxane	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	(N° CAS) 9003-11-6	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Poly(diméthylsiloxane)	(N° CAS) 63148-62-9	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Huile minérale blanche (Pétrole)	(N° CAS) 8042-47-5 (N° CE) 232-455-8 (N° REACH) 01-2119487078-27	0,5 - 1,5	Tox.aspiration 1, H304
Glycérine	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	0,5 - 1,5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	< 0,02	Tox. aigüe 2, H330(LC50 = 0.21 mg/l Valeurs ETA selon l'annexe VI) Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 450 mg/kg

			Valeurs ETA selon l'annexe VI) Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(N° CAS) 556-67-2 (N° CE) 209-136-7	< 0,015	Repr. 2, H361f Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Liq. Inflamm. 3, H226
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	< 0,0015	EUH071 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=100 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 Nota B Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 2, H310

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	(C >= 0.036%) Sens. de la peau 1A, H317
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	(C >= 0.6%) Corr. cutanée 1C, H314 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 0.6%) Lésions oculaires 1, H318 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Aucun besoin de premiers soins n'est prévu. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Obtenez des soins médicaux.

Contact avec la peau:
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	
Glycérine	56-81-5	VLEPs France	VLEP (en aérosol) (8 heures): 10 mg/m3.	

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux

appropriés. Contact accidentel- Gants en nitrile- Lorsque seul un contact accidentel est prévu, d'autres matériaux de gants peuvent être utilisés. En cas de contact avec les gants, les retirer immédiatement et les remplacer par des nouveaux gants. Pour un contact accidentel, des gants en caoutchouc nitrile sont recommandés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:
Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Gel
Couleur	blanc
Odeur	Légère de solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	8,28 - 9,48
Viscosité cinématique	16 807 mm²/s
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,1 - 1,2 kg/l
Densité relative	1,14 - 1,19 [*Réf. Standard* :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	59,3 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Cutané	Non disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Cutané	Multiples espèces animales.	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile minérale blanche (Pétrole)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycérine	Cutané	Lapin	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,21 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Rat	LD50 450 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Cutané	Rat	LD50 > 2 400 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 36 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Lapin	LD50 87 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Moyennement irritant
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Lapin	Aucune irritation significative
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	Composants similaires	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Homme et animal	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Humain	Irritant
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Aucune irritation significative
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Lapin	Aucune irritation significative
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	Composants similaires	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (Pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Corrosif
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Non-classifié
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Cochon d'Inde	Non-classifié
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Poly(diméthylsiloxane)	Homme et animal	Non-classifié
Huile minérale blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Glycérine	Cochon d'Inde	Non-classifié
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Humain	Sensibilisant
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Homme et animal	Non-classifié
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	In vitro	Non mutagène
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	In vitro	Non mutagène
Poly(diméthylsiloxane)	In vitro	Non mutagène
Poly(diméthylsiloxane)	In vivo	Non mutagène
Huile minérale blanche (Pétrole)	In vitro	Non mutagène
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vivo	Non mutagène
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Octaméthylcyclotétrasiloxane	In vivo	Non mutagène
Octaméthylcyclotétrasiloxane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Poly(diméthylsiloxane)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (Pétrole)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Glycérine	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 6 666 mg/kg/jour	3 génération
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 6 666 mg/kg/jour	3 génération
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 3 800 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Poly(diméthylsiloxane)	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Huile minérale blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 6 mg/l	Pendant l'organogenèse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 100 mg/kg	Pendant l'organogenèse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 3,6 mg/l	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	Ingestion	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 132 mg/kg/jour	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 10%	90 jours

					dans l'alimentation	
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1% dans l'alimentation	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 10% dans l'alimentation	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 10% dans l'alimentation	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1% dans l'alimentation	90 jours
Huile minérale blanche (Pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/jour	90 jours
Huile minérale blanche (Pétrole)	Ingestion	Foie | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Glycérine	Inhalation	Système respiratoire | Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 10 000 mg/kg/jour	2 années
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Foie | système hématopoïétique | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 322 mg/kg/jour	90 jours
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Coeur | Système endocrine | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	28 jours
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Cutané	système hématopoïétique	Non-classifié	Lapin	NOAEL 960 mg/kg/jour	3 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Système endocrine | système immunitaire | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg/jour	2 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Huile minérale blanche (Pétrole)	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	N/A	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL50	58,84 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LL50	>100 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL10	19,05 mg/l
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	10 mg/l
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	9003-11-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Glycérine	56-81-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	54 000 mg/l
Glycérine	56-81-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 955 mg/l
Glycérine	56-81-5	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	10 000 mg/l
Huile minérale blanche (Pétrole)	8042-47-5	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EL50	>100 mg/l
Huile minérale blanche (Pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LL50	>100 mg/l

Huile minérale blanche (Pétrole)	8042-47-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	100 mg/l
Huile minérale blanche (Pétrole)	8042-47-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	>100 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,11 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1,6 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	16,7 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,9 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0403 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	12,8 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Colin de Virginie	Expérimental	14 jours	LD50	617 mg par kg de poids corporel
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Chou	Expérimental	14 jours	EC50	200 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>410,6 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>811,5 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Ver noir	Expérimental	28 jours	NOEC	0,73 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Moucheron	Expérimental	14 jours	LC50	>170 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	>0,0091 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>0,022 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>0,015 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	93 jours	NOEC	0,0044 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,015 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	0,91 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	5,7 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Copepod	Expérimental	48 heures	EC50	0,007 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	0,0199 mg/l

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,027 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,19 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	0,3 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,099 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	48 heures	NOEC	0,00049 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Vairon de Fathead	Expérimental	36 jours	NOEL	0,02 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,004 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,004 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro

Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	61 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de tête
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycérine	56-81-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	63 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Huile minérale blanche (Pétrole)	8042-47-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301C
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	34 jours	Déplétion du carbone organique	17 % Suppression de carbone organique dissous COD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	80 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation		Période demivie (t 1/2)	4 heures (t 1/2)	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	3.7 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	31 jours (t 1/2)	
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	69.3-144 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce	55965-84-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	> 60 jours (t 1/2)	

247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)						

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5	Catalogic™
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.61	Episuite™
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Copolymère d'oxyde d'éthylène et d'oxyde de propylène	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycérine	56-81-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.75	simlaire à l'OECD 107
Huile minérale blanche (Pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	6.62	simlaire à l'OECD 305
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.45	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	12400	40CFR 797.1520-Bioaccumulation poisson
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	6.49	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	54	OECD305-Bioconcentration
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.4	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyéthylene Glycol Sorbitan Monooleate	9005-65-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	810 l/kg	Episuite™
Glycérine	56-81-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	Episuite™

1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	9,33 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	16 600 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Conforme aux critères PBT REACH
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Répond aux critères vPvB de REACH

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 01 12 Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut d'Autorisation selon REACH:
Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient etre ou sont soumises à autorisation selon REACH.

Ingrédient	Numéro CAS
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr